

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers

En exercice 19

Présents 16

Votants 18

L'an deux mille vingt trois

Le vingt-six janvier,

Le conseil municipal de la commune de Saint-Paul-en-Chablais dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Bruno GILLET, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal le 20 janvier 2023.

A été nommé secrétaire : COLIN Benoît

**N° D05\_2023**

**Finances :  
remboursement des  
frais de déplacement**

**Présents (13)** : Mmes et Ms. GILLET Bruno, PAUTHIER Marie-Françoise, DUCRET Marie-Claire, ZIMMERMANN Sophie, LAURANT Thierry, TRINCAT Christophe, CHEVALLAY Patrice, COLIN Benoît, PINGET Denis, WIART Florine, BURNET Stéphanie, VIOLLAZ Emilie, GALLAY Claude, PODEVIN Christian, MICHOUX Max, REBUT Sandra,

**Excusés (3)** : GRIVEL Céline (donne pouvoir à Mme WIART Florine), VEZIN Pascale (donne pouvoir à PODEVIN Christian), GILLANT Olivier,

**Votants (18)**

M. le Maire rappelle la réalisation d'un déplacement au congrès des maires à Paris qui a engendré des frais à hauteur de 1 024,26 €, comprenant les frais de l'inscription à l'AMF.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **VALIDE** le remboursement des frais liés au déplacement de M. le Maire au congrès des maires pour un montant de 1 024.26 €

Au registre sont les signatures

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Pour expédition certifiée conforme.

Le Maire,  
Bruno GILLET

